

Feu vert de TransN pour CarPostal

Pas certaine d'obtenir gain de cause, TransN renonce à faire recours contre l'attribution à CarPostal des lignes de bus 612 (Boudry - Saint-Aubin) et 613 (Areuse - Boudry). Les syndicats s'en étonnent, Céline Vara écœurée.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

Dès le 9 décembre prochain, les actuelles lignes 612 et 613 de TransN, entre Boudry et Saint-Aubin et entre Areuse et Boudry, seront exploitées par CarPostal. Le conseil d'administration de TransN a renoncé à faire recours contre la décision de l'Office fédéral des transports d'attribuer ces lignes à la filiale du géant jaune. Il y a quelques mois, le canton de Neuchâtel avait proposé à l'Office fédéral des transports (OFT) de mettre au concours ces deux lignes. L'appel d'offres avait permis à CarPostal de faire une offre qualifiée de plus intéressante financièrement: la Confédération, le canton et les communes qui subventionnent ces lignes régionales devaient économiser 1,5 million de francs sur cinq ans.

Pression du Conseil d'Etat?

Président du conseil d'administration de TransN, le conseiller aux Etats genevois Robert Cramer explique que la compagnie a renoncé à déposer un recours car elle n'était pas vraiment certaine de l'emporter: «Nous pensions motiver notre recours par des soupçons de dumping de la part de CarPostal. Mais l'état actuel de la jurisprudence sur cette question nous a démontré que nos chances de succès n'étaient pas garanties. Même si les récentes révélations des irrégularités financières commises par



Actuellement exploitées par TransN, les lignes 612 et 613 seront bel et bien reprises par CarPostal le 9 décembre prochain. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

CarPostal auraient pu justifier ce recours.»

Le canton étant le principal actionnaire de TransN, le Conseil d'Etat neuchâtelois a-t-il fait pression sur le conseil d'administration pour ne pas déposer un recours, dans la mesure où c'est lui qui a demandé de lancer un appel d'offres sur ces deux lignes? Robert Cramer relève que le conseil d'administration a pris sa décision en

toute indépendance, «dans l'intérêt de l'entreprise», mais il reconnaît avoir tenu compte de l'opinion de l'actionnaire principal.

Réactions négatives

La décision de ne pas recourir a suscité un certain nombre de réactions négatives. Du côté des employés de TransN, le Syndicat du personnel des transports (SEV) s'en étonne:

«Dans le contexte de l'affaire CarPostal, des doutes subsistent sur les conditions d'octroi de ces lignes au géant jaune», explique Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical du SEV. «En l'espace de quelques semaines, cette adjudication a franchi plusieurs étapes, alors que les feux étaient au vert pour la stopper.» Le SEV ajoute que «ces mises au concours par l'Etat favorisent la sous-en-

chère salariale et sociale aux dépens de TransN, son entreprise».

La députée écologiste Céline Vara, qui avait interpellé vertement le Conseil d'Etat sur cette question lors de la dernière session du Grand Conseil se disait, hier, sur Facebook, «écœurée par l'attitude du Conseil d'Etat qui ne sait pas ce que promotion des transports publics veut dire. Lamentable.»

Le président du conseil d'administration de TransN insiste par ailleurs sur la volonté de la compagnie de garder les 17 chauffeurs concernés: «Avec les départs naturels, nous devrions pouvoir proposer à chacun un poste chez TransN. Je ne suis pas sûr que CarPostal en engage beaucoup, car il semble qu'ils aient des sureffectifs.»

Correspondance avec le Littorail en danger

Du côté du SEV, on note avec satisfaction que le personnel du dépôt de Boudry a reçu des assurances pour continuer à faire partie des effectifs de TransN après le transfert des lignes à CarPostal.»

Quant au dépôt lui-même, Robert Cramer assure que TransN va le conserver et le rentabiliser, quitte à le réutiliser si la compagnie récupère un jour ces deux lignes!

Le président du conseil d'administration se fait en revanche du souci sur la qualité des correspondances des lignes 612 et 613 avec le Littorail quand CarPostal reprendra l'exploitation: «A Boudry et Areuse, il y a peu de temps pour assurer la correspondance. Avec deux entreprises différentes désormais concernées, ça pourrait poser des problèmes de communication. Mais j'espère que nous trouverons des solutions pour que les usagers ne soient pas pénalisés.»

Une riche semaine pour lutter contre le racisme

La 23e Semaine neuchâteloise contre le racisme proposera plus de 70 événements dans tout le canton, du 18 au 30 mars.

«Racisme d'hier et d'aujourd'hui», tel est le thème de la 23e Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR), coordonnée par le Forum tous différents tous égaux et le service de la cohésion multiculturelle. Réalisée grâce à 60 partenaires pour plus de 70 événements, cette semaine se déroulera dans tout le canton entre le 18 et le 30 mars pour rappeler que de multiples formes de discriminations doivent encore être combattues.

Cette année, la SACR interroge sur le «Racisme d'hier et d'aujourd'hui». Esclavage, colonialisme, nouvelles formes de discrimination dans le sport ou dans les espaces publics, autant de thèmes qui permettront de comprendre les mécanismes individuels et collectifs conduisant au rejet de l'autre et d'adopter des mesures pour les prévenir.

Édition record, 70 manifestations sont prévues sur l'ensemble du canton par les partenai-

res du Forum tous différents tous égaux et du service de la cohésion multiculturelle.

Accent sur la jeunesse

Cette année encore, écoles, associations, communes, clubs sportifs et institutions culturelles se mobilisent pour rappeler que si les formes de racisme ont évolué au fil du temps, les mécanismes de rejet et de discrimination demeurent et doivent être combattus. La semaine s'ouvrira le diman-

che 18 mars à Neuchâtel (stade de la Maladière) en présence notamment du conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash. Pendant 12 jours, des tournois de football, des conférences, des expositions, des pièces de théâtre, des films et des rencontres interculturelles seront proposés à la population (www.ne.ch/sacr). Cette année, un accent particulier a été mis sur la jeunesse, que ce soit à travers des événements dans les écoles, dans les centres de loisirs ou les bibliothèques. La SACR neuchâteloise s'inscrit dans un mouvement romand et international qui rappelle, chaque 21 mars (Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale), la tragédie survenue en 1960, lorsque la police sud-africaine abattait 69 manifestants qui protestaient contre une des lois de l'apartheid. **RÉD**



Le racisme, un fléau qu'il faut continuer à combattre. KEYSTONE